



Direction de la Famille
Service Petite Enfance
6 rue du 11 novembre 1918
Tel : 01 47 60 43 56
@ : petite-enfance@mairie-colombes.fr

INSCRIPTION EN LISTE D'ATTENTE ACCUEIL OCCASIONNEL EN HALTE-GARDERIE

Qui peut s'inscrire ?

Tous les parents habitant à Colombes ou ayant un projet d'emménagement définitif sur la ville.

Quand inscrire en liste d'attente ?

Dès l'âge d'un an révolu, pour une entrée éventuelle à partir de 15 mois révolus.

Comment procéder?

Transmettre le dossier complet

* Directement au service petite enfance : 6 rue du 11 novembre 1918.

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

* par mail à : petite-enfance@mairie-colombes.fr

* par correspondance à : **Service petite enfance - Hôtel de ville - 92700 Colombes**

* sur rendez-vous au 01 47 60 43 56 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30)

Quelles sont les pièces à fournir ?

En photocopie (conservées par le service Petite Enfance)

- Attestation CAF (Caisse d'Allocations Familiales) indiquant votre numéro d'allocataire
- dernier bulletin de salaire des deux parents ou revenus de substitution ou KBIS
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'électricité, d'eau...)
- livret de famille (parents, enfants nés) ou acte(s) de naissance avec filiation
- carte nationale d'identité ou titre de séjour régulier de chacun des parents (recto-verso)

Pour les personnes hébergées

- Une attestation sur l'honneur rédigée par l'hébergeant, accompagnée de la photocopie de sa pièce d'identité et du justificatif de domicile.
- Un document des personnes hébergées à l'adresse de l'hébergeant.